

[Texte]

**Mr. Johnston:** This could still end up meaning a loss of income, a lower income to the farmer.

**Mr. Munro (Hamilton East):** Well, I am just saying to you that not only wage rates have escalated, many other areas have escalated. If you are suggesting that somehow we should arbitrarily place a limit on what grain handlers earn compared to all those other fellow workers in the same environment, I question how you are going to man the operations from a manpower point of view. But aside from that, I question how you could do that without putting controls on the price of the goods that are handled. I think we ran an election on that particular issue.

**Mr. Fraser:** I wonder, Mr. Chairman, if we could get through the ones who have not yet had a chance.

**Mr. Ritchie:** Mr. Chairman, I would like to ask the Minister if, to his knowledge, conditions were very bad—I know what it is like to work in a dusty grain bin—and the industry was having trouble attracting competent help?

**Mr. Munro (Hamilton East):** I do not know in this particular instance. My own logic tells me that they would have problems getting help if there was a wide differential between their wage rates and other people doing similar duties over a protracted period of time.

**Mr. Ritchie:** Well, the industry apparently did not feel that all the increase was necessary, that they would be able to man their elevators with a lesser settlement, and yet you are telling us that conditions are very bad and that people almost should not be required to work in such conditions.

**Mr. Munro (Hamilton East):** I think I already indicated in my speech in the House last night, and I reiterate here, that many of the knowledgeable people in the industry, in my own personal opinion, were fully aware that an independent third party was making these recommendations, in terms of Dr. Perry, and that no union leader or his membership would ratify anything less. So the fact that they were not prepared to accept it simply meant they did not want to accept the responsibility of decision and preferred to force it onto somebody else, and in this case it is the Parliament of Canada.

**Mr. Ritchie:** I must admit I am not very familiar with labour procedure, but when you appointed a conciliator did you consult both the union and management of the companies?

**Mr. Munro (Hamilton East):** No.

**Mr. Ritchie:** Did you consult either one?

• 2050

**Mr. Munro (Hamilton East):** No, I do not think you could go through that procedure, nor do I think really in terms of all reason and logic the parties would want the government of the day to go through that procedure of appointing a conciliation board chairman or a commissioner who should try to arrive at a consensus between two parties who could not come to a voluntary agreement in the first

[Interprétation]

**M. Johnston:** Ceci pourrait tout de même signifier une perte de revenu pour un revenu inférieur pour le cultivateur.

**M. Munro (Hamilton-Est):** Je ne fais que vous dire que ce ne sont pas seulement les taux de salaire qui ont augmenté; l'augmentation s'est faite sentir dans bien d'autres secteurs. Si votre suggestion porte que d'une façon ou d'une autre nous devrions mettre une ligne arbitraire sur ce que gagnent les manutentionnaires de blé en comparaison avec tous les autres travailleurs dans le même environnement, je me demande comment vous allez réussir à obtenir votre personnel du point de vue de la main-d'œuvre. En plus de cela, je me demande comment vous pourriez le faire sans mettre un contrôle sur les prix des biens qui sont manutentionnés. Je crois que notre dernière élection s'est débattue autour de ce point.

**M. Fraser:** Je me demande, monsieur le président, si nous pourrions donner la parole à ceux qui n'ont pas encore parlé.

**M. Ritchie:** Monsieur le président, j'aimerais demander au ministre, si, à sa connaissance, les conditions étaient très mauvaises—je sais ce que c'est que travailler dans un entrepôt de blé poussiéreux: et j'aimerais de plus savoir si cette industrie éprouvait des difficultés à recruter du personnel compétent.

**M. Munro (Hamilton-Est):** Je ne connais pas la réponse dans ce cas-ci. Ma logique me dit qu'ils auraient des problèmes à obtenir un personnel s'il y avait un rang d'écart entre leurs taux de salaire et ceux des autres personnes qui font un travail semblable, sur un laps de temps assez prolongé.

**M. Ritchie:** Eh bien l'industrie ne ressentait apparemment pas qu'il était nécessaire d'augmenter les salaires et qu'ils auraient la possibilité de trouver du personnel pour un élévateur avec un règlement moindre et puis pourtant vous nous dites que les conditions sont très mauvaises et il ne faudrait pas demander à des gens de travailler dans de telles conditions.

**M. Munro (Hamilton-Est):** Je pense que j'ai déjà signalé dans mon discours à la Chambre, hier au soir, et je le répète ici, que bien des experts dans l'industrie, étaient pleinement conscients qu'une tierce partie indépendante faisait ces recommandations, pour m'exprimer comme l'a fait M. Perry, et ces gens savaient par ailleurs qu'il n'y a pas de chef syndical ni d'ouvriers syndiqués qui ratifieraient un document qui leur donnerait moins. Donc, s'il ne voulait pas admettre cela, cela voulait simplement dire qu'il ne voulait pas accepter la responsabilité de cette décision et qu'il préférerait forcer quelqu'un d'autre à la prendre, en l'occurrence le gouvernement du Canada.

**M. Ritchie:** J'avoue que je ne suis pas très au courant de la procédure normale des conflits de travail, mais en nommant un arbitre avez-vous consulté aussi bien le syndicat que la direction des sociétés en question?

**M. Munro (Hamilton-Est):** Non.

**M. Ritchie:** Vous n'avez consulté ni l'une ni l'autre?

**M. Munro (Hamilton-Est):** Non, logiquement et raisonnablement, je ne crois pas que les parties en cause puissent exiger que le gouvernement, quel qu'il soit, passe par cette procédure de nommer un président de conseil d'arbitrage ou un commissaire, pour qu'il essaie d'arriver à un accord entre deux parties qui n'ont pas su y arriver d'elles-mêmes, ce pourquoi il a fallu le nommer. Car si ces parties étaient